



---

Review

Reviewed Work(s): Les Frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale by Abdellali Hajjat

Review by: Stanislas Deprez

Source: *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, T. 203, No. 3, PENSER AU FÉMININ AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE (JUILLET-SEPTEMBRE 2013), pp. 426-427

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/42773347>

Accessed: 02-12-2020 08:46 UTC

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

*Presses Universitaires de France* is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*

Abdellali Hajjat, *Les Frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012, 338 p., 25 €.

Identité française, assimilation : thèmes très actuels, puisqu'ils furent à l'agenda de l'élection présidentielle de 2012. Ce livre intelligent et bien écrit apporte de quoi remettre dans leur contexte historique, social et politique ces concepts trop souvent considérés comme naturels. Issu d'une thèse de sociologie, l'ouvrage fait aussi appel aux ressources de l'histoire, du droit et de l'ethnographie. Si les auteurs de référence cités sont nombreux, on sent l'influence de la sociologie de Bourdieu et de la philosophie de Foucault.

L'objectif d'Abdellali Hajjat est d'éclairer « la condition d'assimilation pour l'acquisition de la nationalité française » à travers « ses usages juridiques et administratifs de 1927 à nos jours » (p. 14). Autrement dit, étudier les pratiques de l'État dans l'octroi, ou non, de la nationalité.

La première partie retrace la genèse de la condition d'assimilation. Condamnée dans les discours coloniaux, où elle est vue comme synonyme d'égalité de droits (pour les esclaves), l'assimilation est d'abord considérée en métropole comme solution à la guerre des races. Mais très vite, les non-Français sont jugés inassimilables. Néanmoins, une telle position est impossible à tenir pour un pays qui se veut le phare des valeurs universelles, et qui a besoin de justifier la colonisation (si la France a des colonies, c'est bien pour y apporter la civilisation, ce qui suppose que les peuples conquis soient capables d'y adhérer). Des critères de civilisation et autres échelles d'assimilabilité vont être élaborés afin de déterminer, parmi les candidats à la naturalisation, qui en a les capacités et la volonté.

La deuxième partie de l'ouvrage analyse la mise en place, par l'administration, de ces instruments de sélection. Hajjat suit, de manière fine, la constitution des procédures à partir de 1927, montrant comment les logiques de population, de police et de main-d'œuvre se combinent. Il expose l'infléchissement, dans les années 1950, d'un discours raciste vers un discours ethniciste, et souligne la montée de la méfiance vis-à-vis de l'islam dans les années 1980. Après ces analyses socio-historiques, il adopte une approche ethnographique (entretiens et observation participante) dans un bureau de naturalisation, afin de « saisir les logiques sociales du pouvoir discrétionnaire au niveau le plus bas de la procédure » (p. 178). En effet, une large part de l'appréciation quant à la capacité et à la volonté d'assimilation des candidats est laissée aux fonctionnaires de l'administration, de sorte que la maîtrise des règles administratives et des codes symboliques et culturels des fonctionnaires se montre souvent déterminante. Cela se révèle crucial face à l'islam : comme il est interdit de refuser la nationalité française pour des motifs religieux, il s'agit de distinguer les « bons » musulmans, aptes à l'assimilation, des « mauvais », à qui il faut refuser la naturalisation. Les critères utilisés sont le port du *hijab*, la polygamie et l'appartenance à une association islamiste, caractéristiques qui peuvent sembler objectives mais qui sont en réalité peu précises, malaisées à utiliser en pratique, et qui renseignent surtout sur les fantasmes de l'Occident. L'auteur conclut avec raison : « La définition de la frontière entre le national et l'étranger, entre le naturalisable et le non-naturalisable, entre l'assimilé et l'inassimilé, est éminemment une question politique. [...] Toute la question est alors de savoir si un groupe national et "étatisé" pourra un jour se passer de cette croyance

en l'homogénéité nationale et maintenir une certaine cohésion sans avoir recours à des considérations "raciales" ou "culturelles" » (pp. 302-303).

Stanislas DEPREZ

Jean-François Mattéi, *Le Procès de l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 250 p., 22,50 €.

Il est aujourd'hui reproché à l'Europe d'avoir imposé sa vision du monde à l'ensemble du genre humain, d'être ainsi la matrice de la modernité planétaire et d'avoir détruit la diversité et la richesse des autres cultures. Mattéi s'emploie à démontrer par une argumentation serrée et très informée que ce procès est sans objet car il ne peut être instruit qu'au moyen des normes et des principes que l'Europe a diffusés dans tous les autres peuples.

La civilisation européenne se distingue de toutes les autres, selon lui, par son ouverture, son aspiration à l'universalité et le regard critique qu'elle porte sur toute chose, y compris sur elle-même. Ces traits caractéristiques tiennent à ce qu'elle règle ses tâches, dans l'ordre de la connaissance, de la politique et de l'éthique, sur des Idées de la raison (le vrai, le juste, le bien) et qu'elle pense au moyen de concepts (et non pas d'images ou de symboles). En visant ainsi la réalité dans son universalité et non dans sa singularité, elle se met en mesure de la modéliser pour la comprendre et la transformer : c'est parce que « la civilisation européenne est abstraite » (p. 71) qu'elle est porteuse de l'universel.

La question du rapport de la culture européenne aux autres cultures est obscurcie par une confusion terminologique. Au sens anthropologique du terme, toutes les cultures sont des cultures, et comme telles sont également dignes d'être étudiées. Mais la culture conçue, de façon normative, comme le soin que tout homme doit à son esprit (la culture humaniste) est une autre chose, qui est proprement européenne. Aussi l'Europe a-t-elle inventé des institutions spécifiques, l'école et l'Université, qui demandent qu'un temps de la vie soit soustrait aux affaires et voué à la liberté de comprendre. Les cités grecques, déjà, abondent en confréries savantes qui s'adonnent à la spéculation désintéressée ; de ce terreau naîtront, au Moyen-Âge, des universités ignorant les frontières, qui recherchent et enseignent des connaissances de caractère universel et dont les étudiants et les professeurs circulent librement.

La culture européenne est aussi la seule (chez Hérodote déjà, puis de façon systématique à partir de la Renaissance) à manifester une curiosité intellectuelle pour les autres peuples. C'est elle qui découvre que les autres cultures sont ethnocentrées, qui le leur apprend, et leur livre du même coup le moyen de porter sur elles-mêmes (et sur l'Europe) un regard critique et spéculaire. Aussi n'est-elle pas une culture parmi les autres mais « une métaculture universelle » (p. 135) dont le métalangage conceptuel propose des modèles d'intelligibilité à toutes les cultures. Certes, cette rencontre s'est déroulée concrètement, dans l'histoire, dans la colonisation, avec leur cortège de violences et d'injustices. Mattéi n'en disconvient pas, mais, à la différence des belles âmes qui se complaisent dans la repentance rétrospective, il observe que l'histoire du monde réel, et celle de l'Europe tout d'abord, n'est qu'une suite de colonisations par le commerce, la guerre, l'immigration, la religion, etc. Prenant appui sur Kant, il considère que l'histoire semble suivre un « plan secret de

*Revue philosophique*, n° 3/2013, p. 401 à p. 440